

Guérande magazine

LE BUDGET 2021
EXPLIQUÉ AUX
GUÉRANDAIS



DOSSIER

N°79 • PRINTEMPS 2021



édito sommaire

Chères Guérandaïses,
chers Guérandaïs,

Le printemps arrive, nous quittons la grisaille hivernale pour laisser place au réveil de la faune et de la flore. Cette période, porteuse d'optimisme, signe aussi le renouveau des activités qui font le dynamisme de notre ville.

La vie municipale continue notamment avec la tenue du débat d'orientation budgétaire qui s'est inscrit à la fois dans le contexte actuel de crise sanitaire et celui de la loi de finances. Ce débat nous a offert l'opportunité de nous adosser au plan de relance établi par l'État sur la base du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) mais aussi au programme Petites villes de demain.

Nous œuvrons pour préserver une situation financière saine tout en maintenant notre programme de restauration des monuments historiques. Nous poursuivons aussi la réhabilitation du complexe sportif Jean Ménager, la rénovation du patrimoine bâti et l'aménagement des espaces publics. En tout, ce sont près de 6,7 millions d'euros d'investissements qui sont programmés cette année.

En parallèle, nous continuons à œuvrer pour que la vie reprenne son cours. Une nouvelle formule de la Fête médiévale, moment incontournable de la vie de notre cité, est en cours d'élaboration. Appelé Printemps médiéval, il promet du divertissement tout en répondant aux mesures sanitaires. La Ville se mobilise tout le mois de juin pour une édition inédite qui fera revivre Guérande au Moyen Âge.

L'ensemble des services de la Ville et les nombreux bénévoles sont à pied d'œuvre pour maintenir les animations et faire de ce temps de partage et de convivialité une réussite. Ensemble nous pouvons beaucoup !

Bonne lecture à toutes et tous.

Nicolas CRIAUD
Maire de Guérande

P 4/5/6
Dossier : Le budget 2021
expliqué aux Guérandaïs

P 7
Guérande, Ville du Patrimoine naturel

P 8/9
Guérande, Ville solidaire

P 10/11
Guérande, Ville dynamique

P 12
Guérande, Ville citoyenne

P 13
Guérande, Ville d'art et d'histoire

P 14/15
Tribunes

P 16/17/18
Informations pratiques

P 19
Hommage à Michel Rabreau

Directeur de la publication : Nicolas Criaud
 Rédactrice en chef : Chloé Tribert
 Rédacteurs : Direction de la Communication et de l'Événementiel
 et les autres services municipaux
 Maquette et mise en page : Second Regard
 Impression : TPI
 Photos et visuels : Ville de Guérande, G. Morvan, P. Trécul, A. Lamoureux
 Tirage : 9 170 exemplaires
 Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandaïs.
 "Guérande magazine" est à votre disposition à l'Hôtel de Ville,
 au CCAS, à la police municipale, au centre culturel Athanor,
 au centre technique municipal et à l'office de tourisme.
 Version audio disponible sur www.ville-guerande.fr



Retrouvez toute l'info de votre ville sur

www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur





Le budget global de la collectivité s'élève à près de 34 millions d'euros dont environ 21,7 millions servent à financer les activités récurrentes et opérationnelles de la mairie (budget de fonctionnement) et presque 12,2 millions sont consacrés à l'entretien et à l'évolution du patrimoine communal (budget d'investissement).

Dossier

LE BUDGET EXPLIQUÉ AUX GUÉRANDAIS

D'où viennent les recettes principalement ?

- Des taxes payées par les habitants
- Des dotations de l'État et de Cap Atlantique
- Des emprunts bancaires

Quelles sont les dépenses ?

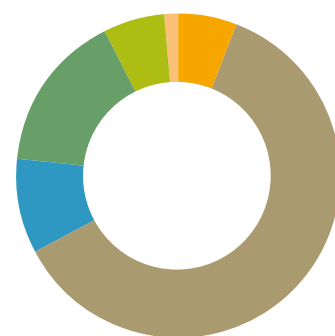
- Le fonctionnement : frais de personnel, subventions aux associations, fournitures, etc.
- L'investissement : construction d'équipement, travaux d'entretien, aménagements de l'espace public, etc.
- Le remboursement des emprunts

Une maîtrise des recettes et des dépenses qui permet d'autofinancer les investissements

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement : 21,7 M€
(taxes locales et subventions de l'état, etc.)

Répartition des recettes de fonctionnement



Produits de services
1 317 300 €

Fiscalité locales
13 301 000 €

Impôts et taxes (Cap Atlantique)
2 030 307 €

Dotations et participations
3 455 760 €

Autres recettes
1 287 520 €

Recettes d'ordre
300 000 €

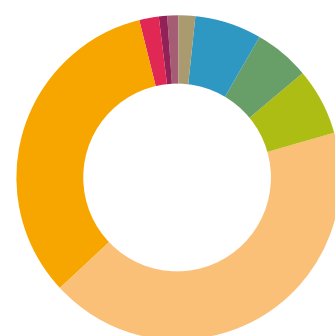
À noter : L'État a institué un dégrèvement progressif de la taxe d'habitation pour une suppression totale en 2023. Un mécanisme de compensation des recettes pour les collectivités est en vigueur. Par ailleurs, concernant la taxe foncière, la municipalité a pris la décision de ne pas l'augmenter. Elle reste donc de 35,46 % sur les propriétés bâties et de 63,24 % sur les propriétés non bâties.

Dépenses de fonctionnement : 21,7 M€
(fournitures, personnel, subventions associations, etc.)

Quelques chiffres clés :

- Aide sociale et familiale, scolaire et périscolaire : 2,2 millions d'euros
- Travaux, espaces verts, mobilité douce : 1,8 million d'euros
- Jeunesse et au sport : 390 000 €
- Activités culturelles : 330 000 €

Répartition des dépenses de gestion courante organisées par grande délégation (hors délégations Ressources humaines et Finances)



Aménagement du territoire - Urbanisme

Attractivité - Communication

Culture - Patrimoine

Jeunesse - Sports

Solidarités - Famille éducation

Travaux - Espaces verts - Mobilités douces

Vie économique - Environnement

Tranquillité publique

Administration générale

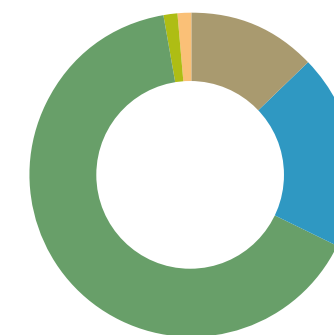
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 12,2 M€
(autofinancement, emprunts, subventions d'investissement, etc.)

Quelques chiffres clés :

- Autofinancement : 1,1 M€
- Subventions d'investissement : 1,8 M€
- Emprunts : 6,1 M€

Répartition des recettes d'investissement :



Dotations et fonds propres

Subventions d'investissement

Emprunts et dettes assimilées

Produits de cessions d'immobilisation

Travaux effectués d'office

Dépenses d'investissement : 12,2 M€
dont 4,1 M€ d'emprunts
(équipements, travaux, entretien, aménagements, patrimoine communal, etc.)

Quelques chiffres clés :

- Grandes opérations d'investissement : 4 M€
 - Budget participatif : 100 000 € (voir article « Élaboration du premier budget participatif de Guérande »)
 - Restauration des Monuments historiques : 1,7 M€
 - Aménagement de l'espace public et travaux : 2,2 M€ (exemple : rénovation du complexe sportif Jean Ménager)
- Travaux d'entretien et renouvellement du patrimoine : 2,2 M€
- Équipements : 320 000 €

Répartition des dépenses d'investissement, organisées autour de grands thèmes :



Grands projets

Équipements / Investissements récurrents

Travaux aménagements espace public

Travaux bâtiments

Autres investissements

Opérations foncières

Subventions communales

Emprunts

Ces dépenses d'investissement ont été pensées de façon à garantir une offre de services de qualité tout en investissant dans d'importants projets structurants pour l'avenir de Guérande.

ÉLABORATION DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF DE GUÉRANDE !

Afin de coconstruire le Guérande de demain, la municipalité souhaite développer la participation des citoyens et tisser un lien entre les élus et les habitants. Pour la première fois, la Ville consacre une partie de son budget d'investissement au financement de projets portés par les Guérandais. 100 000€ seront dédiés à cette opération.

Dès la fin de l'année, les habitants auront la possibilité de proposer des idées sur des thèmes divers et variés

(environnement, embellissement du cadre de vie, etc.) qu'ils aimeraient voir mises en œuvre par la Mairie. Les Guérandais pourront participer, seuls ou en groupe, en proposant des projets ou simplement en votant pour l'un ou l'autre des programmes finalistes. Après un avis du jury, les projets retenus ayant obtenu le plus de votes seront financés et réalisés par la Ville à partir de 2022.

info+ prochainement sur www.ville-guerande.fr



Le budget 2021 a été adopté par le conseil municipal le 8 mars dernier. Préparé dans un contexte de crise sanitaire inédite, il maintient cependant une ambition forte en matière d'amélioration des services à la population et d'investissement, tout en s'inscrivant dans une volonté de promouvoir un « développement à la guérandaise », respectueux des objectifs de développement durable.



3 Questions à

Denis Lenormand

Adjoint au maire en charge des Ressources humaines, des Finances et de l'Administration générale

En tant que nouvel adjoint en charge des finances de la commune, quelle est votre vision du budget municipal ?

Le budget municipal peut se comparer tout simplement au budget d'un foyer. Comme à la maison, une commune a des revenus qui

correspondent à l'ensemble des taxes locales et des subventions de l'État. Parallèlement, nous avons tous des dépenses : celles du quotidien, qui regroupent les frais pour vivre et entretenir notre foyer. En mairie elles sont appelées « **dépenses de fonctionnement** » et couvrent l'ensemble des frais nécessaires à l'organisation des services de la commune pour répondre au mieux aux attentes des administrés. Enfin, les dépenses qui nous permettent d'acquiescer et/ou d'aménager notre habitat, sont intitulées « **dépenses d'investissement** » pour une ville. Elles représentent l'entretien et/ou le développement de son patrimoine.

Comment s'organise le pilotage d'un budget municipal ?

Le budget est annuel, il est préparé de façon prévisionnelle et présenté au conseil municipal en deux temps : la première étape consiste à présenter le **Débat d'Orientations Budgétaires** qui pose les grandes lignes pour l'année à venir. La seconde étape consiste à présenter le **Budget Primitif** qui engage la commune sur ses dépenses et recettes annuelles.

Les deux principales sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'État.

Les impôts locaux sont composés de la taxe foncière, payée par les propriétaires de biens immobiliers et de la taxe d'habitation. **À Guérande**, ces revenus représentent environ **13 millions d'euros**. À ceux-ci s'ajoutent les financements de l'État et les dotations régionales qui rapportent environ **7 millions d'euros**. Les communes peuvent aussi avoir recours à l'emprunt pour investir dans de nouveaux équipements.

Et quelle est la politique financière engagée par la nouvelle équipe municipale ?

Notre intention première est de gérer le budget de la commune en « bon père de famille ». Comme pour un foyer, il ne faudra pas dépenser plus que ce que nous avons encaissé afin de gérer sainement le portefeuille global et veiller à ce que notre endettement n'augmente pas plus qu'il ne faut (taux de désendettement entre 8 et 10 ans).

Par ailleurs, la taxe d'habitation, l'un de nos revenus majeurs, va disparaître et être remplacée par une subvention de l'État basée sur un montant fixe arrêté en 2018. Dans ce contexte délicat, il nous faudra, tout au long des 6 années à venir, travailler pour obtenir un maximum de nouvelles aides et subventions. Parallèlement, nous veillerons à maîtriser nos dépenses et à gérer nos investissements de façon optimale et dans l'intérêt collectif. En conclusion, et afin d'avancer en toute transparence et d'apporter aux Guérandais(e)s davantage de clarté, nous souhaitons appréhender les questions budgétaires de la façon la plus lisible pour tous.

Guérande

Ville du Patrimoine naturel



PROTÉGER NOTRE BIODIVERSITÉ GRÂCE À L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Soucieuse de prendre en compte et de valoriser son patrimoine naturel et paysager, la Ville de Guérande s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Ce sont le Parc Naturel Régional de Brière et l'Office français de la biodiversité qui accompagnent actuellement les communes désirant entamer ce projet.

Cette démarche collaborative a pour objectif de révéler et partager l'extraordinaire biodiversité qui nous entoure afin qu'élus et citoyens puissent agir en sa faveur. L'ABC est un outil stratégique qui va au-delà d'un simple inventaire de la faune, de la flore et des habitats. Il a vocation à guider les décisions dans les démarches d'aménagement du territoire ou de la mise en place des politiques communales. À ce titre, un minutieux travail est mené par une équipe composée de professionnels de l'environnement afin d'élaborer une cartographie permettant de préciser les enjeux de biodiversité du territoire.

Cet atlas est aussi l'occasion de susciter la curiosité du grand public en impliquant les acteurs locaux (économiques, sociaux, scolaires, associatifs, habitants, élus, etc.) afin de partager toutes ces connaissances lors de diverses animations.

Ce diagnostic écologique va mettre en lumière les principales observations et analyses réalisées. Il déterminera les enjeux prioritaires et in fine des pistes d'actions pour gagner en qualité de vie et inciter chacun à s'impliquer dans la préservation de notre patrimoine commun.

« La biodiversité est riche à Guérande. On protège mieux ce qu'on connaît. La mobilisation de tous pour l'ABC est une action majeure pour la préservation et la valorisation de la biodiversité. »

Gwenaëlle Morvan
Conseillère municipale subdéléguee à la Nature en ville et dans les villages

info+ www.parc-naturel-briere.com



Jeunes avocettes



Un triton crêté mâle

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS : UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire œuvre pour la sauvegarde de la biodiversité en menant des actions de mise en réseau des acteurs et gestionnaires d'espaces naturels, de restauration et de gestion de sites naturels, d'accompagnement et d'animation de programmes de conservation d'espèces ou d'habitats menacés. À Guérande, le CEN Pays de la Loire, en partenariat avec la Ville de Guérande, intervient sur trois sujets.

Les marais des Faillies Brières* font l'objet de travaux de renaturation écologique. Sur ces 10,5 hectares, il s'agit de garantir un bon état de conservation des habitats et espèces sur le long terme en conciliant les activités humaines (agricoles, de chasse, de loisirs). Pour exemple, en 2020, l'expérimentation d'un pâturage de moutons de race rustique a été mise en place.

Dans les **marais salants** ce sont des travaux pour favoriser la nidification des oiseaux qui ont été engagés sur une parcelle de marais située à Saillé dont la Ville est propriétaire. Ainsi, Cap Atlantique, le CEN et la Ville de Guérande s'impliquent dans le projet LIFE SALLINA qui œuvre pour la création et l'entretien de sites de nidification des petits échassiers, comme l'avocette élégante ou les sternes.

Enfin, dans le cadre de la démarche « Territoire engagé pour la nature », le CEN développe des actions d'inventaire et de gestion des **affleurements rocheux granitiques** (surface dépourvue de sol où la roche constituant le sous-sol est directement visible) et propose des travaux de restauration où la présence d'espèces sensibles (flore, faune) est à préserver. À Guérande, 80 affleurements rocheux ont été localisés dont 24 situés sur des terrains appartenant à la commune.

*Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires relatives à l'aménagement de la ZAC Maison Neuve à Guérande.



UN DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR LES JEUNES GUÉRANDAIS

La crise sanitaire touche de plein fouet les jeunes avec des conséquences importantes sur leur santé, leur scolarité et leur vie sociale. La Ville de Guérande souhaite agir rapidement et efficacement en soutenant les associations qui côtoient et accompagnent cette génération au quotidien.

Afin de favoriser le développement d'actions envers les jeunes, la Maison de la Famille lance un appel à projet aux associations guérandaises sur l'année 2021. Des aides financières seront accordées aux projets qui proposent des actions favorisant leur implication, leur bien-être, etc. Ainsi, une enveloppe budgétaire de 10 000 € a été prévue pour ce dispositif. Chaque action pourra être financée à hauteur de 25 % du budget global du projet avec un plafond de 1 000 €. Les actions retenues pour être subventionnées seront communiquées courant mai.

Cet engagement fort de la Ville en faveur de la jeunesse répond aux objectifs que la municipalité s'est

fixés en souhaitant favoriser :

- leur insertion professionnelle via le soutien à l'accueil de nouveaux stagiaires et à l'emploi associatif,
- leur engagement citoyen en valorisant ou créant des services civiques,
- l'émergence d'initiatives jeunesse d'intérêt général,
- leur accompagnement contre la pauvreté ou le mal-être.

Les associations intéressées par ce dispositif peuvent solliciter la Maison de la Famille afin d'être accompagnées dans la rédaction du dossier de candidature qui doit être remis avant vendredi 9 avril 2021 à 12h.

« Dans ce temps de détresse, nous devons aider la jeunesse à poursuivre leurs rêves et projets. Notre équipe s'engage à déployer des actions toute l'année car pour nous la jeunesse est un élan. »

Laurent Chassaing
Adjoint au maire en charge
de la Jeunesse, du Sport,
de la Prévention et de Santé

info+ www.ville-guerande.fr

COUP DE POUCE POUR LA MOBILITÉ DES JEUNES !

Le permis de conduire est un outil indispensable pour permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement et socialement. Bien que primordial, le coût de son obtention n'est pas à la portée de toutes et tous.

Ainsi, dans le cadre de sa politique sociale, la Ville de Guérande a initié la mise en place d'une aide au permis de conduire en échange d'un engagement citoyen pour la collectivité. Cette aide à la mobilité, d'un montant de 500 €, s'adresse



Dispositif d'aide à l'obtention du permis de conduire

aux jeunes de 17 à 25 ans, résidant depuis au moins 1 ans à Guérande et qui souhaitent, pour la première fois, obtenir leur permis de conduire. Elle n'est pas soumise aux conditions de ressources. En contrepartie, les bénéficiaires devront effectuer 42 heures de missions d'intérêt général à répartir sur six mois dans des associations ou des services municipaux.

Un dossier de candidature permet de détailler le type d'engagement souhaité (social, citoyen, solidaire, humanitaire ou environnemental). Il sera à remettre à la Maison de la Famille quand le dispositif sera lancé.

info+ boris.bruand@ville-guerande.fr
02 40 15 10 50



Déplacement au centre de vaccination de La Baule

TRANSPORT SOLIDAIRE POUR VACCINER LES PERSONNES NON AUTONOMES

Depuis le mois de mars, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les personnes de plus de 75 ans et inscrites sur le registre des personnes isolées dans leurs démarches pour se faire vacciner contre le COVID-19. Au centre de vaccination de La Baule, des créneaux horaires leur sont réservés et facilitent le travail des agents du CCAS qui se chargent notamment de la prise de rendez-vous. Certaines

personnes non autonomes peuvent également bénéficier de l'aide de bénévoles pour les conduire sur place avec des véhicules mis à disposition par la Ville. Accompagnés des bénévoles Fabienne Chamaguine et Bernard André, nous avons suivi Huguette Gacoinet Jacques Gallet lors de leur déplacement.

info+ CCAS : 02 40 24 99 57

DES VISITES DE COURTOISIE POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a souhaité s'associer à une initiative insufflée par le Secours Populaire en proposant des visites de courtoisie chez les personnes en difficulté et/ou isolées sur la commune. L'objectif est de maintenir des liens sociaux et de lutter contre la solitude. Les personnes inscrites sur le registre des personnes isolées seront contactées en priorité.

Si cette démarche vous intéresse, nous vous invitons à vous inscrire sur ce registre en appelant le CCAS au 02 40 24 99 57.

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE LOCATIVE À GUÉRANDE



Une des futures résidences Côté Parc

Six bailleurs sociaux sont répartis sur Guérande. L'implantation de toutes leurs résidences locatives sont disponibles sur une carte en ligne sur www.ville-guerande.fr.

En 2021, le bailleur social Atlantique Habitations doit livrer un programme, Côté Parc, de 12 logements privés et sociaux. Cette résidence locative sera située près du centre-ville, des écoles et des commerces. Trois logements de type 2 et un logement de type 3 sont mis en location depuis le mois d'avril 2021.

De nouvelles résidences programmées par d'autres bailleurs sociaux sortiront de terre prochainement notamment dans l'écoquartier Maison Neuve.

info+ CCAS : 02 40 24 99 57



ÇA PHOSPHORE À ATHANOR !



Qui a dit qu'il ne se passait plus rien à Athanor ? Si la crise sanitaire a mis un sérieux coup de frein aux activités de la médiathèque, du cybercentre et de la saison culturelle, en coulisses, on s'active pour maintenir des propositions à destination des plus jeunes, encore possibles dans le cadre scolaire. Lecture, écriture, jeu, spectacle... les services d'Athanor sont sur tous les fronts pour embarquer les jeunes Guérandais dans de beaux projets artistiques et culturels.

Du spectacle dans les classes

Fidèle compagnon de route du Grand T, théâtre de Loire-Atlantique, Athanor était cet hiver dans les classes, avec le spectacle *Rayon X* de la compagnie Bouché Bée. À défaut de pouvoir découvrir ce spectacle sur scène, c'est dans leurs établissements que les élèves ont accueilli les comédiens. Pour des petits impromptus théâtraux à découvrir au casque, d'abord et pour le temps du spectacle, ensuite. Équipés d'un casque, ils ont fait la connaissance d'un des trois personnages de la pièce, à travers un portrait mis en voix et en gestes par un comédien, avant une série de questions et d'échanges. Le spectacle, proposé ensuite dans les classes, avait été revu pour l'occasion par la compagnie pour pouvoir être joué dans des plus petits espaces que les grandes scènes de théâtre. Et quoi de mieux que l'enceinte d'un collège comme décor de spectacle quand celui-ci suit le quotidien de trois élèves qui animent la radio « Rayon X » de leur collège ?

On lit et on écrit !

À la médiathèque aussi on s'adapte pour pouvoir maintenir les projets imaginés avec les enseignants, cette année. S'il est compliqué, pour l'instant, d'accueillir des classes entre les rayonnages de la médiathèque, c'est dans les écoles qu'on voyage entre les livres, joue et cultive son imaginaire ! Ainsi, quatre écoles participent à l'aventure « J'écris la suite... » : un projet collectif où chaque classe écrit la suite d'une histoire et en propose une illustration, en vue de la constitution d'un recueil partagé. Narration, réécriture, techniques d'illustration, mise en page, les élèves se découvrent de vrais talents d'auteurs ! Pendant ce temps, d'autres élèves s'improvisent jurys et se plongent dans une sélection de cinq livres aux genres bien différents. En lice, un roman, une pièce de théâtre, un recueil de poésie, un conte et un album, tous édités récemment. Une expérience de lecteur unique qui les amènera à voter pour leur titre préféré au printemps. Une belle façon d'engager le dialogue, de créer le débat et de découvrir des formes littéraires parfois inconnues de certains.

info+ Athanor
02 40 24 73 30

LE SPOT 15-25 ANS : NOUVEAU LOOK, NOUVELLE OFFRE !

Guidés par les conseils d'un agent technique de la Ville, les jeunes ont réalisé le « home staging » du Spot dans les règles de l'art : lessivage, ponçage, peinture, mobilier, etc.

Un chantier collectif qui, en plus de donner un nouveau souffle au lieu, a aussi permis aux jeunes d'élargir leurs compétences. Une coopération fructueuse marquant le début d'un partenariat entre le Spot 15-25 ans et le service Bâtiment de la Ville de Guérande.

En plus de l'accompagnement de celles et ceux qui s'engagent dans des dynamiques de projets, le Spot accueille, informe et oriente les adolescents et les jeunes adultes selon leurs besoins : emploi, mobilité, droits, santé, etc.

Des ressources y sont disponibles en libre accès et des actions thématiques y sont organisées.

info+ 06 72 09 97 58
<https://pep-atlantique-anjou.fr/>



Des jeunes à l'œuvre au Spot 15-25 ans

PRINTEMPS MÉDIÉVAL, UNE ÉDITION INÉDITE

Depuis plusieurs semaines, les équipes de la Ville et les membres bénévoles du comité de pilotage travaillent à l'organisation d'une version adaptée de la Fête médiévale. Un projet qui ferait résonner son univers sur notre territoire tout en respectant les consignes de sécurité imposées par la situation sanitaire.

Cette année, la Fête médiévale se pare de végétal et devient exceptionnellement le Printemps médiéval. Organisée du 4 au 27 juin, cette édition revisitée vous invite à une balade sur la promenade ceinturant les remparts. Vous sillonnerez ainsi entre créations végétales et potagers médiévaux imaginés par les services Techniques de la Ville, en partenariat avec le lycée Olivier Guichard. L'ensemble de ces îlots de verdure sera arrosé à partir de la cuve de récupération d'eau de la Ville. Le tour des remparts promet également d'être coloré grâce aux décorations, fresques et figurines conçues par les bénévoles de "l'atelier accessoires". Pour le plaisir et en clin d'œil aux éditions passées, une exposition photographique grand format prendra ses quartiers entre la porte de Saillé et la porte Vannetaise. C'est sous le regard du Club photo de Guérande notamment que vous pourrez redécouvrir de nombreux moments festifs de ce temps fort emblématique !

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, un marché médiéval sera organisé les 4, 5 et 6 juin 2021 sur le boulevard Dinkelsbühl. La trentaine d'artisans présents vous feront découvrir leurs produits et créations uniques, leurs techniques et parfois même les outils utilisés à l'époque. Autour de la porte Saint-Michel, vous pourrez poursuivre votre chemin au travers des camps de vie installés : ambiance médiévale garantie pour le bonheur des petits et des grands ! À l'occasion de ce week-end de lancement du Printemps médiéval, des bénévoles, tous costumés par l'atelier couture de la Fête médiévale, seront présents pour vous accueillir. La Porte Saint-Michel - Musée de Guérande s'ornera aussi des couleurs médiévales tout au long de ce printemps.

Costumé ou non, masqué sûrement, nous vous donnons rendez-vous pour ce nouveau Printemps.

info+ www.ville-guerande.fr



Bonne
nouvelle !

La Ville de Guérande a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » et s'engage ainsi dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques ! En plus d'apporter une visibilité unique au territoire guérandais, cette labellisation va renforcer la place du sport au cœur du quotidien des Guérandais !

Plus d'information dans le prochain magazine d'été.

info+ Maison de la Famille - service des Sports
02 40 15 10 50



DES PROJETS CONCERTÉS AVEC LES CITOYENS

La Ville de Guérande, centre névralgique de la presqu'île, se doit de maintenir une production conséquente de logements, tout en recentrant les projets sur l'agglomération et en consommant moins d'espace. Prochainement, 3 projets, représentant environ 150 logements, vont ainsi voir le jour au sein des secteurs à OAP.

Qu'est-ce qu'une OAP ?

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sont un outil d'urbanisme du Plan Local d'Urbanisme qui permet de décliner plus précisément les objectifs du PADD (programme d'aménagement et de développement durable) sur des secteurs stratégiques du territoire. Elles permettent en particulier d'encadrer les futurs projets en définissant les grandes composantes des aménagements et les éléments à préserver ou à mettre en valeur.

Au sein des secteurs à OAP, les 3 projets à l'étude sont les suivants :

- secteur d'OAP 1 : arrière de l'Hôtel de ville
- secteur d'OAP 5 : les Clos Thobie
- secteur d'OAP 6 : Chemin des Gabelous, tenue maraîchère

L'équipe municipale a la volonté d'accroître la concertation des habitants sur les projets à enjeux importants. Au total, c'est plus d'une quarantaine de riverains qui a pu participer aux réunions de concertation mises en place par les différents opérateurs.

En raison du contexte sanitaire et du couvre-feu, l'organisation de ces réunions a dû être adaptée. Ainsi, seule une réunion s'est tenue en présentiel, les trois autres se sont déroulées en visio-conférence avec diffusion de films. En présence notamment d'Anouk Paolozzi Dabo, adjointe en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et des Transports, les participants ont pu découvrir les différents projets, échanger avec les opérateurs et les élus et ainsi avoir des réponses à leurs interrogations.

info Service Urbanisme 02 40 15 60 43



Chemin des Gabelous

NOUVEAU DISPOSITIF DE VIGILANCE POUR LES GUÉRANDAIS

La Ville de Guérande s'engage contre l'insécurité à travers un partenariat avec la gendarmerie nationale pour mettre en place le dispositif « Participation Citoyenne ». Cette démarche vise à sensibiliser les habitants du centre-ville, des quartiers et des villages et à les associer à la protection de leur environnement.

Ensemble, nous pouvons tous être acteurs pour faire cesser les cambriolages et les incivilités en adoptant une attitude solidaire et vigilante et en prévenant les forces de l'ordre des faits qui nous semblent suspects.

Les objectifs sont nombreux : établir un lien entre les habitants, les élus et la force publique ; accroître la réactivité des forces de l'ordre ; renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage. Ce travail, réalisé entre les élus et la gendarmerie nationale, permettra d'identifier les quartiers et villages qui seront concernés par le premier déploiement du partenariat « Participation Citoyenne ».

Des réunions publiques seront organisées afin de présenter le dispositif aux habitants des zones concernées pour les sensibiliser aux phénomènes de délinquance et les initier aux actes élémentaires de prévention : surveillance des habitations inoccupées lors des vacances, détection des démarcheurs suspects, etc. Ce dispositif sera ensuite élargi à l'ensemble du territoire communal. Il ne se substitue pas aux autres actions mises en place par la Ville pour améliorer la sécurité comme le développement de la vidéosurveillance ou le renforcement de la Police municipale.



LA RESTAURATION DES VITRAUX DE LA COLLÉGIALE

La Ville poursuit la restauration de ses Monuments historiques avec une campagne de travaux sur les vitraux de la collégiale Saint-Aubin.



Ce chantier, qui a reçu le soutien financier de l'État (par la DRAC), de la Région des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Loire-Atlantique pour un montant total d'environ 200 000 €, portait sur dix baies dont l'état de dégradation nécessitait une intervention urgente. Les travaux ont débuté par les six baies supérieures sud du chœur qui ont été restaurées entre octobre et décembre derniers. Depuis janvier, les compagnons de l'entreprise Lefèvre ont entrepris, après la dépose de l'ensemble des éléments en verre, la restauration de la maçonnerie qui supporte le vitrail de la baie Saint-Vincent, placée au-dessus du portail ouest de l'église.

Posée en 1885 à la suite de l'effondrement de la façade en 1876, la verrière de Saint Vincent Ferrier relate le passage du moine à Guérande où il prêcha en 1418. Petit clin d'œil historique : réalisé par l'atelier angevin Magnen, Clemens et Bordereau, ce vitrail a fait l'objet d'une restauration complète, qui a duré six semaines, par ce même atelier qui porte aujourd'hui le nom de Barthe et Bordereau. Les services de la Ville travaillent actuellement à la réalisation d'un nouveau programme 2022-2027 de restauration du patrimoine qui concentrera une grande partie des travaux sur la collégiale Saint-Aubin.



Après

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE GUÉRANDAIS AVEC LE CLUB PHOTO

L'École des Arts et du Patrimoine et le Club Photo de Guérande ont créé un atelier pédagogique à destination du jeune public, dans l'objectif de découvrir le patrimoine grâce à la technique du sténopé.

Pour fabriquer leur sténopé, appareil photo dérivé de la chambre noire, les 30 élèves du CP au CM2 de l'école Jeanne de Navarre de Saillé ont peint l'intérieur d'une boîte en noir puis introduit un viseur avec l'aide des bénévoles du Club-Photo, Marc Tassel, Joël Benkemoun et Joseph Biraud. Ils y ont ensuite inséré une feuille de papier photo et sont partis dans les rues du village pour photographier les éléments du patrimoine bâti. Par la suite, les élèves sont entrés dans le laboratoire de développement pour révéler leur cliché. Sous l'œil des apprentis-photographes, le village s'est dévoilé en noir et blanc. Les créations seront exposées durant l'été dans les rues saillotines, ouvrez l'œil !



Aperçu du travail des élèves lors d'un atelier

Pendant les vacances de printemps, les enfants pourront se glisser dans la peau d'un photographe lors d'un stage de deux après-midis. Une occasion de voyager dans le temps en découvrant les premières photographies de la cité médiévale. Ils fabriqueront à leur tour un sténopé pour immortaliser les monuments de la cité médiévale.

« Les Explorateurs deviennent des apprentis photographes » (7-12 ans).

Mercredi 28 et jeudi 29 avril 2021, de 14h à 17h, 20 €. Sur réservation auprès de l'École des Arts et du Patrimoine, 02 40 15 10 01 ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Guérande s'enorgueillit de sa cité médiévale et de ses remparts. Ce qui lui vaut son classement « Ville d'Art et d'Histoire » et sa réputation tant en France qu'à l'étranger. Il fut un temps où ces remparts protégeaient des invasions ennemies et des virus. Mais ces fortifications ne sont-elles pas aussi symboles d'immobilisme ? Que protègent-elles ? Un quartier Saint Jean laissé à l'abandon alors qu'il y a quelques années des étudiants en architecture avaient imaginé des projets audacieux. Qu'en est-il de nos remparts personnels et collectifs ? Quand un virus venu de l'autre bout du monde et ses conséquences sur notre intégrité physique et sur notre équilibre psychique vient nous menacer, chacun a des raisons de perdre pied. Face à cette épidémie inattendue, les obligations, les interdits qui en découlent, nous n'avons pas les mêmes remparts individuels pour les affronter : famille, voisinage, amis, santé, situations financières et professionnelles... Le risque est grand de nous replier sur nous-mêmes. En cette période où nous sommes tous en mode « pause », imaginer, rêver, faire des projets, apparaît essentiel à tous. Nos remparts, au sens propre comme au figuré, ne devraient pas empêcher nos capacités à innover, nos aptitudes à créer, à penser un avenir. Notre commune est-elle prête à nous accompagner dans cette perspective ? Le besoin de sortir de chez soi se heurte parfois à des problèmes d'infrastructure. Les difficultés se multiplient lorsqu'on se déplace sur les trottoirs des faubourgs avec poussettes, cannes ou déambulateurs... Que ce soit au quotidien, pour l'école, les courses, le travail ou les loisirs, se déplacer à vélo reste encore trop dangereux dans de nombreux endroits. Les sommes versées ces dernières années à des cabinets privés et consacrées à une étude sur les déplacements doux n'ont

Désespérant !

C'est le mot qui vient à l'esprit après les deux séances du conseil consacrées au budget de la commune. Un budget n'est pas une fin en soi, c'est un moyen aux mains de l'exécutif ; Investi de la légitimité des urnes il dispose de cet outil pour atteindre des objectifs qui correspondent au développement voulu pour la commune ; Or pour cela il faut fixer des objectifs et indiquer à nos concitoyens quels efforts sont faits, quelle direction est prise et surtout pour quel résultat final au moins pour la fin du municipe. Alors pourquoi est-ce impossible à Guérande avec la municipalité actuelle ? Sans concertation préalable mais dans une même réaction, les groupes minoritaires (qui rappelons-le représentaient la majorité des voix le soir des élections) ont tous dénoncé le simulacre de budget qui ne s'intéresse qu'à une année sans aucune visibilité : des sommes sont affectées à des chapitres budgétaires sans savoir si elles représentent tout ou partie du projet concerné. La chambre régionale des comptes avait pourtant, en 2018, rappelé dans son rapport (recommandation N°1) que la première obligation pour une municipalité était d'établir un Plan Pluri annuel d'Investissement, « seul en mesure de donner de la visibilité aux investissements ». La première année d'un municipe doit permettre justement et normalement de traduire les engagements de campagne (février

Notre équipe souhaite commenter le choix d'ELYX comme émissaire de notre ville. Présent sur la communication institutionnelle, il signifie l'adhésion de la commune aux 17 recommandations de l'ONU auxquelles nous adhérons. L'article16 a particulièrement retenu notre attention : « Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ». Nous suivrons avec attention l'application de cette ambition à l'échelon local et défendrons les actions qu'elle sous-tend : participation des élus minoritaires et majoritaires aux actes de la vie

débouché sur aucune réalisation concrète. Comment expliquer que le marquage au sol de la piste cyclable autour des remparts ne soit pas réapparu après la réfection de la chaussée ? Comment admettre l'absence cruelle d'espaces de jeux de plein air pour les jeunes enfants et les adolescents ? La vie culturelle est au point mort depuis des mois. Nous attendons avec impatience des évènements, des manifestations festives, musicales, artistiques, programmées ou spontanées, flashmobs, déambulations, sur les places et dans les rues. D'autres communes font preuve d'imagination. Les associations, quant à elles, ne peuvent toujours pas se réunir. Les salles restent fermées alors qu'elles restent accessibles dans bien des endroits. Difficile dans ces conditions d'impulser des initiatives et de créer du lien social. Le budget 2021, qui vient d'être voté manque de souffle et de vision. Il ne prend pas en compte la réalité actuelle et n'anticipe pas le monde de demain. Les circonstances étaient réunies pour envisager de nouvelles façons de prendre soin de nous et de notre planète. Le temps était venu d'innover, de tirer les leçons du passé, de penser une commune différente. Le messenger ELYX ne suffira pas à nous redonner le sourire et ne va pas transformer nos vies. Saurons-nous nous emparer de l'énergie du Printemps pour appuyer sur la touche « on » ?



VIVONS GUÉRANDE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
François PAGEAU / francois.pageau@vges.fr
Mercédès FORGE / mercedes.forge@vges.fr
Jean-Noël DESBOIS / jean-noel.desbois@vges.fr
Gaëlle ESTAY / gaelle.estay@vges.fr

2020 !). Il est grand temps de se mettre au travail et il ne peut y avoir de budget « d'attente » !!! La situation sera toujours mouvante et c'est bien pour cela qu'il faut avant tout fixer un cap. **Un cap c'est un projet, une évaluation de ses coûts, un plan de financement et un calendrier.** La moindre entreprise ou administration, voire association connaît cette règle de management dont Guérande s'affranchit allègrement. Plus grave, après le blocage de l'essentiel des dépenses d'investissement dû à l'endettement considérable de ces dernières années, l'entretien du patrimoine municipal en a subi de graves préjudices et devra rattraper le retard pris ; Quant aux dépenses de fonctionnement, elles repartent à la hausse... jusqu'à quand ? Cette première année est bien décevante, voire désespérante car comme dit l'adage, « les vents ne sont jamais favorables à celui qui ne sait pas où il va ». Comptez sur le groupe « Un Nouveau Souffle » pour rester rigoureux et vigilant et rappeler l'exécutif à ses obligations.



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR GUÉRANDE
charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
sylvie.costes@ville-guerande.fr
jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

municipale, inaugurations, cérémonie, dans les réunions, partage des documents. Nous veillerons surtout à ce que soit assurée la place des Guérandais dans des débats ouverts, leur écoute, leur information complète avant décision.



GUÉRANDE L'AVENIR EN PRESQU'ÎLE
guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/bailhache2020>
www.bailhache2020.com

Chères Guérandaises, Chers Guérandais,

Depuis plus d'un an, nous sommes confrontés à un contexte sanitaire qui impacte nombre de nos actions. Cette pandémie nous oblige à vivre à l'heure du virus, des décisions sanitaires et au gré des indispensables mesures économiques et sociales. Malgré l'incertitude du contexte qui nécessite une certaine prudence, l'action municipale se poursuit avec détermination.

Notre budget est pensé ainsi avec une double attente : premièrement en prenant en considération la situation actuelle et en gardant une souplesse dans son exécution pour répondre concrètement et efficacement aux conséquences de cette crise. Deuxièmement, en poursuivant notre action en faveur d'un « développement à la guérandaise », par tous et pour tous, appuyée en cela par les Objectifs de Développement Durable.

C'est dans cette double ambition que nous avons choisi de soutenir notre jeunesse. Nos jeunes sont parmi les plus touchés par cette crise : difficulté de se rencontrer, de trouver un stage ou une alternance. Dans l'espoir d'un avenir meilleur et pour qu'ils puissent évoluer dans de bonnes conditions, nous avons validé plusieurs actions :

- l'aide au permis 17-25 ans car nous savons que le permis de conduire est un outil indispensable pour permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement et socialement. Son obtention nécessite un apport financier conséquent qui n'est pas à la portée de toutes et tous. Conscient de ce problème, la municipalité souhaite accompagner financièrement, à hauteur de 500€, les jeunes Guérandais qui souhaitent passer le permis, en échange d'un engagement citoyen pour la collectivité d'une durée de 42 heures sur six mois dans des associations ou services municipaux. Ils réaliseront un engagement citoyen à caractère social, citoyen, solidaire, humanitaire ou environnemental. C'est un engagement positif / positif ! Cette opération sera lancée en milieu d'année 2021.
- un soutien aux associations de jeunesse : un appel à projets sera réalisé auprès des associations qui souhaitent œuvrer pour notre jeunesse et favoriser son insertion professionnelle ou accompagner les jeunes dans des projets ou des actions sur notre territoire. Une aide financière de 25 % du budget ou de 1000 € maximum sera versée aux projets retenus. Nos jeunes sont pleinement des acteurs de notre ville et de nos villages.
- l'aide personnalisée à l'accession à la propriété pour les primo-accédants, que nous avons renouvelée pour que toutes et tous, jeunes et parfois moins jeunes, puissent continuer à bénéficier d'une aide lorsqu'ils veulent s'installer dans notre ville. Nous ne souhaitons pas que la pandémie soit un frein aux projets d'habitation, aux projets de vie.

Comme la jeunesse, nous avons fait le choix également de soutenir nos aînés en obtenant des créneaux de vaccination pour les Guérandais, au centre de La Baule ou en mettant en place un transport solidaire, avec des bénévoles disponibles pour venir à leur domicile et les amener au centre. Nous avons également décidé d'accompagner nos associations, nos commerçants. Nous avons été et nous continuerons à être présents pour répondre aux urgences et soutenir la population !

Mais nous ne tomberons pas dans la fatalité ! Nous avons déjà commencé à préparer l'après-crise : comme nous nous y sommes engagés, nous serons à vos côtés pour que Guérande reste une ville d'avenir. A titre d'exemple, nous avons prévu de restaurer des monuments historiques auxquels nous sommes tous attachés, de poursuivre la réhabilitation du complexe sportif Jean Ménager et d'aménager des espaces publics complémentaires. Nous continuons d'avancer pour que notre ville reste un endroit où il fait bon vivre.

Dans le courant de l'année, nous mettrons en place des permanences dans l'ensemble des villages et quartiers pour avoir vos retours et vos idées. Cette opération, intitulée « J'ai rendez-vous avec mes élus », se tiendra une fois par mois. Parallèlement nous lancerons un « Budget participatif » où vous pourrez, seul ou à plusieurs, proposer des projets qui seront, après une sélection d'un jury et un vote de la population, financés et mis en place dans la commune.

Notre cap est clair et c'est celui pour lequel nous avons été élus : les projets guérandais se dessinent avec vous car c'est Ensemble que Guérande avance !

La Majorité municipale

ENSEMBLE GUÉRANDE AVANCE AVEC NICOLAS CRIAUD
nicolascriaud2020@gmail.com
Facebook : Ensemble, Guérande avance avec Nicolas Criaud



LES CIMETIÈRES SE MODERNISENT

Afin de répondre à des objectifs de mise en sécurité, des travaux ont été réalisés dans quatre cimetières de la Ville : le cimetière du centre-ville, le cimetière paysager et les cimetières de la Madeleine et de Saillé.

Les portes de ces lieux de recueillement sont désormais automatisées. Cela ne change en rien les horaires d'ouverture et de fermeture. Les cimetières restent fermés à heure fixe, mais il est toujours possible de sortir par le biais d'un bouton d'ouverture de la grille situé à l'intérieur des cimetières.

Après avoir repris des concessions non renouvelées au cimetière de Saillé, un petit espace cinéraire, arboré de plantes vivaces et fleuries, a été créé. Les services de la Ville ont également engazonné une zone et, si l'essai est concluant, à l'automne, l'ensemble du cimetière sera mis en herbe (en dehors des allées principales qui viennent d'être rénovées). Aussi, il est demandé aux usagers de ne plus utiliser de produits tels que l'eau de javel, le vinaigre et autres antimousses qui détruiraient cette végétalisation. Un point d'eau de puisage a également été ajouté au fond du cimetière. Tous ces travaux ont été réalisés par les services de la Ville.

Les reprises des concessions non renouvelées au cimetière de La Madeleine continuent et sont l'occasion d'effectuer des travaux pour améliorer les accès aux tombes, en accord avec les familles concernées. Ainsi, l'espace dédié aux cases cinéraires sera étendu. Enfin, la Ville continue la pose de caveaux pour faire face à la demande recrudescence d'emplacements due principalement à la démographie grandissante du village de La Madeleine. Les reprises de concessions et la pose de caveaux continuent également au cimetière du centre-ville.

info+ service des Cimetières
02 40 53 60 57

Le cimetière de Saillé



L'achat et le renouvellement des concessions s'effectuent à la Conservation des cimetières (cimetière paysager, 11 rue Roger Camaret).

Horaires d'ouverture :

- Du 2 novembre au 29 février : 9h-17h
- Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre : 9h-19h

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 13 et 20 juin 2021.

Qui peut voter ?

Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de Guérande (à l'exception des électeurs européens). Le jour du scrutin, pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Dans quel cas s'inscrire sur les listes électorales ?

- Vous venez d'emménager à Guérande
- Vous avez changé de domicile sur Guérande
- Vous arrivez de l'étranger
- Vous venez d'avoir 18 ans et avez déménagé depuis votre recensement militaire

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le vendredi 7 mai 2021.

Comment s'inscrire ?

- En mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- En ligne, sur www.service-public.fr

Vous serez absent de Guérande le 13 et/ou 20 juin 2021 :

Vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix en optant pour le vote par procuration. La personne choisie doit obligatoirement être inscrite sur les listes électorales de Guérande.

Il vous faut remplir un formulaire disponible auprès des administrations suivantes : Gendarmerie, Commissariat ou Tribunal d'Instance ou sur www.service-public.fr et le déposer pour validation auprès de la Gendarmerie ou du Commissariat de votre choix, ou du Tribunal d'Instance de votre lieu de domicile.

En raison du double scrutin et de la crise sanitaire, le bureau n°4, habituellement dans l'accueil périscolaire de Saillé, est délocalisé dans la salle polyvalente de Saillé.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

Les accueils de loisirs de la Ville ouvrent leurs portes aux jeunes de 3 à 14 ans pendant les vacances de printemps et les celles d'été. Des mini-camps équitation et activités nautiques seront également proposés cet été. Retrouvez toutes les informations dans le tableau ci-dessous :

	LIEUX D'ACCUEIL		HORAIRES D'ACCUEIL
	Vacances printemps	Vacances été	
Accueil de loisirs 3-6 ans	Accueil de loisirs du Pradonnais (avenue des Sports)	Accueil de loisirs du Pradonnais*	■ 7h30 – 9h (arrivée) ■ 12h-12h30 (arrivée ou départ) ■ 13h30-14h (arrivée ou départ) ■ 17h-18h30 (départ)
Accueil de loisirs 6-11 ans	Accueil de loisirs du Bois Rochefort (impasse Anne de Bretagne)		■ 12h-12h30 (arrivée ou départ) ■ 13h30-14h (arrivée ou départ) ■ 17h-18h30 (départ)
Accueil 10-14 ans	Maison de la Famille (22 faubourg Saint-Michel)	Accueil de loisirs du Bois Rochefort (impasse Anne de Bretagne)*	■ 8h30 – 9h30 (arrivée) ■ 12h-12h30 (arrivée ou départ) ■ 13h30-14h (arrivée ou départ) ■ 17h-18h30 (départ)
Mini-camps	6-9 ans À Saint Marc du désert (44), du 27 au 29 avril Équitation, activités nature et grands jeux 10-14 ans À Séné (56), du 4 au 6 mai Activités nautiques et bord de mer	6 séjours du 12 juillet au 14 août	Le programme de chaque séjour mini-camps sera disponible prochainement sur le site de la Ville, le portail Famille ou à la Maison de la Famille

*Les 7 et 9 juillet : les 6-11 ans seront au centre du Bois-Rochefort et les 10-14 ans à la Maison de la Famille

Conditions d'inscriptions :

- Dossier Unique d'Inscription obligatoire et mis à jour
- Inscription via le Portail ou directement auprès de la Maison de la famille

CONDITIONS SANITAIRES :

La Ville applique strictement les protocoles en vigueur pour les mineurs et invite les familles à les respecter ainsi qu'à s'informer sur le site de la Ville ou de la Préfecture (masque obligatoire de catégorie 1 pour les plus de 6 ans, gestes barrières, prise de température avant de déposer l'enfant, etc.)

DATES D'INSCRIPTION :

- **Vacances printemps** : à partir du 29 mars pour les Guérandais et le 12 avril pour les autres
- **Vacances été** : à partir du 17 mai pour les Guérandais et le 31 mai pour les autres

info+ Maison de la Famille
02 40 15 10 50

LE CYBERCENTRE FILE UN COUP DE POUCE !

Vous rencontrez une difficulté avec vos outils numériques (smartphone, tablette, ordinateur portable, etc.) ? Les animateurs du cybercentre vous aident à y voir plus clair, tous les mardis et mercredis à la médiathèque, aux heures d'ouverture au public. À défaut de pouvoir vous accueillir dans leurs locaux (le cybercentre étant fermé au public jusqu'à nouvel ordre, en raison de la crise sanitaire), c'est entre les rayonnages de la médiathèque que les animateurs s'installent pour

vous dépanner sur vos petits problèmes numériques. Ils peuvent également vous accompagner dans l'utilisation des ordinateurs mis à disposition à la médiathèque (effectuer une démarche, imprimer un document, etc.). En accès libre, l'utilisation de ces ordinateurs est limitée à 20 minutes par personne, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

info+ Athanor 02 40 24 73 30

VISITES DE GUÉRANDE : BELLES DÉCOUVERTES EN PERSPECTIVE !



Découvrez la cité médiévale

Voici le programme des « visites découvertes » et « dimanches du patrimoine » :

« La Cité et le sel »

Samedi 10 avril

Pour partir sur les traces de l'histoire du sel de Guérande qui a fait la renommée et la richesse de la cité médiévale. Parcourez ses ruelles étroites, ses monuments et ses fortifications lors d'une visite sous le prisme du sel.

« L'animal et l'homme »

Samedi 15 mai

Pour découvrir la place de l'animal dans la société médiévale, dans les maisons, les églises mais aussi dans l'imaginaire de cette époque.

Le Patrimoine contemporain

Dimanche 23 mai

Pour visiter la ville à travers les constructions actuelles qui s'inspirent ou s'affranchissent de l'architecture ancienne et représentent le patrimoine de demain.

info+ labale-guerande.com

02 40 24 34 44

« Le nom des rues »

Samedi 12 juin

Pourquoi une rue des capucins, une place du Pilon ou un carrefour de la Psallette ? Les réponses vous attendent !

« Arbre : vie et usage »

Dimanche 27 juin

Pour aborder les usages du bois à travers l'architecture et dans le quotidien du Moyen Âge à nos jours. Visite organisée dans le cadre des journées du Patrimoine de pays et des moulins.

Visites à 14h30 les samedis et à 15h les dimanches. Durée : 1h30. Tarifs : 6 € adulte / 3 € pour les 6/12 ans. Pour réserver, rendez-vous à l'Office de tourisme du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 14h à 18h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et 15h à 17h. Ces visites et de nombreuses billetteries sont également en ligne sur notre site internet.

En bref

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

- **Lundi 12 avril à 18h**
salle Jean IV
- **Lundi 14 juin à 18h30**
salle Jean IV

À VOS AGENDA !

Retrouvez tout
l'agenda sur
www.ville-guerande.fr



À vos vélos !

DU NOUVEAU CÔTÉ RANDOS ET VÉLO !

Avez-vous parcouru les nouvelles rubriques du site www.labaule-guerande.com dédiées au vélo et à la rando ? Les plus connectés

peuvent télécharger les itinéraires en .pdf ou les tracés .gpx sur leurs propres GPS et leurs smartphones. 75 randos pédestres et pas moins de 51 balades à vélo n'attendent que vous.

Les Topo guides Rando (30 circuits) et Vélo (12 circuits) sont également disponibles dans les offices de tourisme et sur la boutique en ligne (5 €) : www.labaule-guerande.com/boutique-en-ligne

De belles journées de (re)découverte en perspective !

Hommage à



Michel Rabreau

Michel Rabreau nous a quitté le 15 mars 2021 après une lutte acharnée contre le cancer. Né le 6 septembre 1937 à La Baule, c'était un enfant de la presqu'île : ses parents étaient Guérandais de cœur et ses grands-parents étaient eux aussi originaires du territoire.

Son père s'était installé comme pharmacien à Guérande et c'est après l'obtention d'un double diplôme, de pharmacien et de pharmacien biologiste, que Michel Rabreau a pris sa suite et l'a remplacé à la pharmacie centrale, face à la collégiale. Il fut aussi pharmacien de la clinique psychiatrique de Guérande et se tourna vers la recherche après sa carrière politique.

Michel Rabreau a toujours été engagé dans la vie guérandaise. En effet, cet amateur de musique classique participait à de nombreuses activités culturelles, associatives et sociales.

Son engagement politique a débuté en 1968 par un mandat de député de la 7^{ème} circonscription de Loire-Atlantique. À son arrivée à l'Assemblée Nationale, il a 31 ans et il y siègera jusqu'en 1974. Durant son mandat, Michel Rabreau œuvre sur le terrain pour les 32 communes de la circonscription. Il élabore aussi un mécanisme nommé le ReMiFa (Revenu Minimum Familial) qui inspirera le RSA (Revenu de Solidarité Active). Il a également été conseiller général de la Loire-Atlantique de 1986 à 1994.

C'est en 1971 qu'il devient conseiller municipal de la Ville de Guérande puis premier adjoint en 1983, sous le mandat de Jean Rousseau. Il sera ensuite Maire de Guérande de 1986 à 1995, neuf années durant lesquelles Michel Rabreau aura énormément œuvré pour faire de Guérande la ville que nous connaissons aujourd'hui.

Il a défendu une politique culturelle dynamique, comme le souligne Jean-Claude Ollivier, un de ses adjoints : « La culture s'est développée grâce à lui. On n'avait rien... ». Il a œuvré à la création du Centre Culturel Athanor, de l'Académie internationale de musique de Guérande, à l'organisation du festival d'art sacré dans la collégiale et à un festival de l'humour.

La Ville lui doit également le lycée professionnel ~~Olivier Guichard~~, le lycée Galilée, le collège Jacques Brel mais aussi le développement de la zone artisanale et commerciale de Villejames. Il a aussi impulsé les chantiers de rénovation des remparts.

Michel Rabreau est connu pour avoir œuvré en faveur des paludiers et du maintien de leur activité dans les marais salants. Cette lutte s'est traduite par l'obtention de subventions, de formations et de labels : « Paysage » en 1992 ; « zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) » et « zone importante pour la conservation des oiseaux » en 1995. Défenseur de l'environnement et du savoir-faire des paludiers, il réussit à stopper un projet de marina envisagé dans les marais salants.

En 2011, symbole de son engagement pour sa ville et son territoire, il s'est vu remettre la légion d'honneur par le Premier Ministre François Fillon. Il avait pour devise « *Participer n'est pas partir avec sa part de gâteau. C'est être responsable.* ».

Nous souhaitons aujourd'hui rendre hommage à Michel Rabreau, Maire de Guérande mais aussi enfant du pays, engagé professionnellement, politiquement et personnellement pour sa commune. Son action au service des Guérandais restera dans nos pensées.

« Son décès va laisser un grand vide dans la vie de notre commune. Nous retiendrons de lui l'image d'un élu de devoir, homme humble et travailleur, qui marquera durablement l'histoire de la commune. Je m'associe aux Guérandais et à ceux qui pleurent la disparition de Michel Rabreau et présente mes plus sincères condoléances à sa famille ».

Nicolas Criaud,
Maire de Guérande.

GUÉRANDE VILLE ENVIRONNEMENTALE



CRÉATION ORIGINALE : YAK | ELYX.NET



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr